

INFORMATION DE MONSIEUR LE MAIRE
A L'OCCASION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE SOCIOCULTUREL DU JEUDI 1^{er} JUILLET 2010

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Par incoordination des calendriers, je ne pourrai être à nouveau présent au Conseil d'Administration de ce jour.... Mon agenda n'ayant pas été consulté.

Cependant, en tant que Président d'Honneur du Centre SocioCultuel, et surtout en tant que Maire de WIMEREUX, je suis étonné d'apprendre par la presse, par différents caquetages voire ragots, des affirmations comme quoi nous remettrions en cause les travailleurs sociaux, que le personnel du Centre SocioCultuel serait visé à travers la baisse de 20.000,00 € de la subvention (pour information : aucune demande de rendez-vous n'a été faite par les travailleurs sociaux, aucune pétition ne m'a été remise).

Je ne puis accepter ce chantage ni ces assertions, considérant que des économies doivent être faites sur des frais généraux et que des recettes supplémentaires doivent être également trouvées.

Le point devra être fait en fin d'année.

Par ailleurs, une autre conséquence serait « moins d'actions pour notre jeunesse »..... Je ne puis souscrire à cette hypothèse. En effet, je puis vous annoncer avoir obtenu une subvention de 10.000,00 € pour la réfection du terrain de sport au niveau de la résidence Théophile Gautier (je tiens à remercier l'Office d'H.L.M. HABITAT 62/59).

C'est une nouvelle action en faveur de nos adolescents, non prévue au budget du Centre SocioCultuel.

Je rappelle également mettre à la disposition du Centre notre contrat d'apprentissage cet été, favorisant ainsi le sport le soir (autre nouvelle action en faveur des ados).

Pour en finir avec la vidéoprotection, cette question est passée quatre fois en séance plénière de Conseil Municipal. C'est un projet qui remonte à trois ans.

Pour la dernière fois, je rappelle que cette vidéoprotection a pour principal but de remplacer les sociétés qui assuraient la surveillance de la Digue et des cabines de plage. Elle sert également à protéger les bâtiments publics (Mairie, Office de Tourisme....).

Je suis, malheureusement, obligé de constater que certains se servent du Centre à des fins très éloignées de l'intérêt général, dont la conséquence est de vouloir opposer les Wimereusiens qui font des efforts, et ceux qui ne veulent pas en faire.....Ceux qui résident « en bas » et ceux qui résident « en haut » de la Ville.

Pour ma part, je ne tomberai pas dans ce travers démagogique et continuerai à défendre l'intérêt de l'ensemble des Wimereusiens dans l'intérêt de tous, ne pouvant toutefois pas concevoir qu'une association qui se considère comme délégataire d'un service public puisse se dresser contre ce service.

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration et les dirigeants du Centre SocioCulturel, mettons-nous au travail pour les salariés et les usagers du Centre !